

Bulletin Municipal Juillet 2020

Le mot du maire



Madame, Monsieur,

La crise sanitaire que nous vivons, nous plonge dans une situation inédite.

Avant leur installation, les élus du 15 mars ont eu une longue période de réflexion, mais aussi d'action aux côtés de ceux de l'ancienne mandature, toujours au service de nos concitoyens jusqu'au 18 mai.

Cette période très particulière a révélé un véritable engagement des anciens et des nouveaux permettant de développer un grand élan de solidarité.

Nous saluons chaleureusement ceux qui n'ont pas souhaité se représenter et qui, jusqu'au dernier instant, ont donné de leur temps et de leurs compétences.

Pendant cet épisode difficile de confinement et de propagation de la maladie, notre commune a tout de même été protégée, par sa situation géographique, mais aussi et surtout, par toutes celles et ceux, personnel médical, commerçants, bénévoles, qui aux côtés des élus ont servi les plus vulnérables d'entre nous.

Nous avons eu la volonté de rouvrir les écoles dès le premier jour afin de respecter le choix de chacun : reprendre le travail pour les parents et mettre fin à la longue déscolarisation des élèves. Fortement appuyés par l'équipe d'enseignants, le personnel, les parents d'élèves et les élus délégués au SIVOS, nous avons pleinement réussi.

Un grand merci à tous.

La prudence s'impose toujours à nous.

Antonin ANDRIEU, Claude LACUBE



Le conseil municipal



De gauche à droite et de bas en haut :

Sylvain Rossetti, Hervé Saint-Georges, Muriel Brunet, Patricia Vogel, Myriam Dupuy,

René Sune, Nicole Martinez Cathary, Sylvie Delpech, Antonin Andrieu, Claude Lacube, Rose-Marie Bernardini, Martine Argenton,

Cédric Serre, Gilbert Cathary, Sébastien Dobanton, Stéphane Madiec, Jean-François Bachet, Christiane Charignon, Chantal Bories.

Antonin ANDRIEU, **Maire** - Claude LACUBE, **Maire délégué** - Hervé SAINT-GEORGES, **1^{er} Maire Adjoint** - Nicole MARTINEZ CATHARY, **2^{ème} Maire Adjointe** - René SUNE, **1^{ère} Maire Adjoint délégué** - Rose-Marie BERNARDINI, **2^{ème} Maire Adjointe déléguée** - Chantal BORIES, **Conseillère municipale déléguée**.

Commission d'appel d'offres : Prédident : Antonin ANDRIEU - Titulaires : Claude LACUBE - Hervé SAINT-GEORGES - René SUNE
Suppléants : Gilbert CATHARY - Christiane CHARIGNON - Patricia VOGEL

Commissions communales : Antonin ANDRIEU et Claude LACUBE présidents de droits

- **Finances** : Jean-François BACHET - Chantal BORIES - Gilbert CATHARY - Hervé SAINT GEORGES - René SUNE

- **Travaux** (bâtiment, voirie, réseaux et patrimoine) : Vice-Présidents : Hervé SAINT GEORGES - René SUNE
Gilbert CATHARY - Sébastien DOBANTON - Sylvain ROSSETTI - Cédric SERRE

- **Développement durable du territoire** (environnement, urbanisme, économie, agriculture et tourisme) :

Vice-Président : Claude LACUBE / Muriel BRUNET - Christiane CHARIGNON - Sylvie DELPECH - Stéphane MADIEC - Cédric SERRE

- **Communication, Culture et Enfance-Jeunesse** : Vice-Présidente : Nicole MARTINEZ CATHARY

Jean-François BACHET - Muriel BRUNET - Christiane CHARIGNON - Sylvie DELPECH - Myriam DUPUY

- **Vie sociale et solidarité** (fêtes et cérémonies, personnes vulnérables, fleurissement du village) :

Vice-Présidentes : Rose-Marie BERNARDINI - Chantal BORIES

Martine ARGENTON - Christiane CHARIGNON - Sylvie DELPECH - Sylvain ROSSETTI - Patricia VOGEL

Représentants de la commune auprès des organismes extérieurs :

- **SIVOS Bassin d'Ecoles du Territoire du Val-de-Dagne** :

Titulaires : Antonin ANDRIEU - Claude LACUBE

Suppléants : Muriel BRUNET - Gilbert CATHARY

- **Syndicat du collège d'enseignement secondaire (CES) de Trèbes** :

Titulaires : Martine ARGENTON - Rose-Marie BERNARDINI

Suppléants : Patricia VOGEL - Antonin ANDRIEU

- **Syndicat Mixte du bassin versant Orbieu -Jourre** :

Titulaire : Antonin ANDRIEU Suppléant : Jean-François BACHET

- **Syndicat Mixte Aude Centre** :

Titulaire : Claude LACUBE Suppléant : René SUNE

- **Syndicat Audois d'énergies et du numérique (SYADEN)** :

Titulaire : Claude LACUBE Suppléant : Antonin ANDRIEU

- **Délégation militaire départementale** :

Titulaire : Patricia VOGEL

Suppléantes : Rose-Marie BERNARDINI - Chantal BORIES

Elections

Budget

Personnel

Coronavirus

Projets Travaux

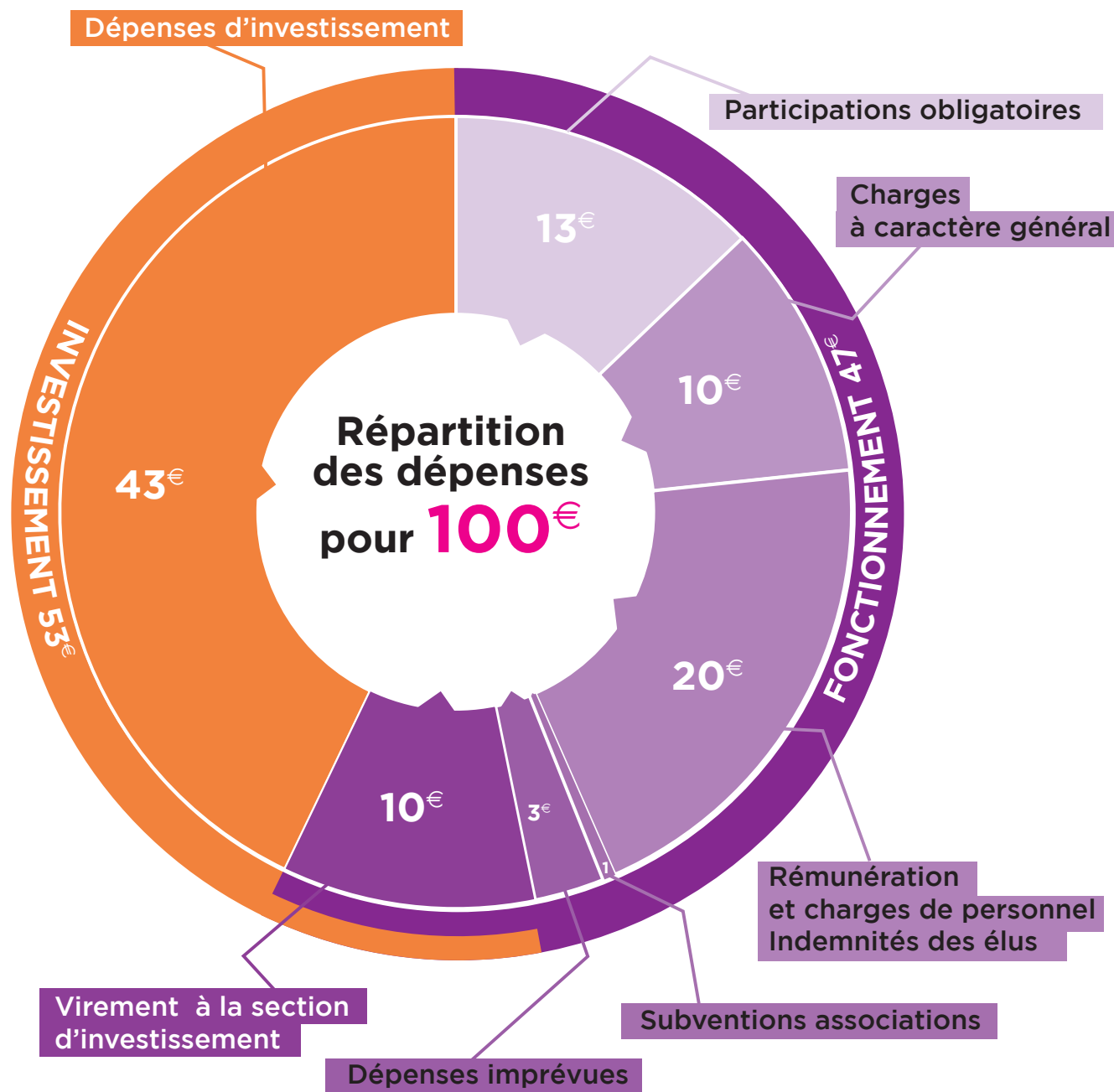
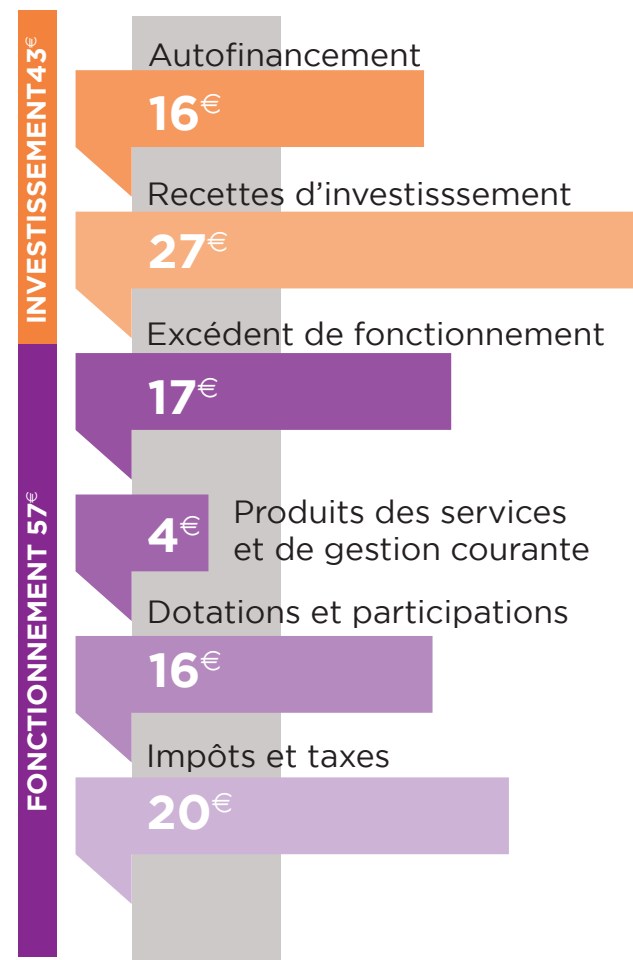
Divers

Site

Le budget

Les élus ont voté le **budget 2020**
en fonctionnement à hauteur de 1 014 474,193€
et en investissement à hauteur de 761 805,16€

Répartition des recettes pour 100€



Le coronavirus

Confinés mais pas inactifs !



Depuis le 16 mars et avec l'obligation de rester chez soi, l'herbe et la vigne ont continué de pousser en toute liberté.

Et pour nous, habitants de Val de Dagne, la vie ne s'est pas arrêtée pour autant. Nous avons dû développer des ressources pour nous adapter à cette situation inédite provoquée par cette pandémie du COVID 19. Chacun individuellement a ajusté son comportement pour éviter les risques de propagation de ce virus.

Bon gré mal gré, nous avons rempli nos attestations dérogatoires avec application. Les deux secrétariats, bien que fermés au public, ont continué de fonctionner en télétravail et en présentiel, une permanence téléphonique maintenue et des contacts permanents entre élus et population.

Les commerçants et professionnels de santé se sont montrés particulièrement attentifs aux besoins de la population qui semble avoir apprécié la disponibilité déployée. Le maire, sollicité par l'association Marchons local, a intercéder auprès des autorités pour le maintien du marché du mardi après-midi sous condition de respect des consignes d'hygiène et de sécurité.

Le portage des repas a été assuré par les élus, sans interruption pendant toute la période de confinement. Une distribution de masques gratuite a été réalisée par l'équipe municipale.

Cette période a également suscité un grand élan de solidarité : attention particulière à ses voisins avec appels téléphoniques réguliers, livraisons de courses, confection et dons de masques par des bénévoles....

Sans compter les initiatives qui ne sont pas parvenues jusqu'à nous !

Bien sûr le confinement a retardé la désignation du Maire, du Maire délégué et des maires adjoints ainsi que les réunions du conseil municipal.

Les projets et travaux



Plantations d'arbres au lac



Clocher



Appartement



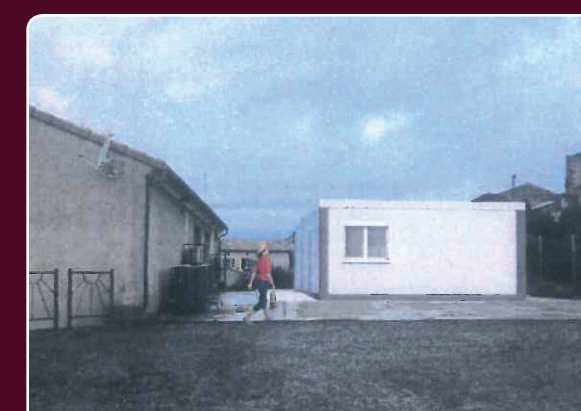
Lotissement



Réfection du lavoir



Aire de lavage



Accueil de loirs adolescents



Poursuite réfection voirie suite au inondation



Coeur de village et traversée



Une équipe à votre écoute...



De gauche à droite et de bas en haut :

Joël GURGAND, agent technique polyvalent (35h) - **Claire ANCELOT**, agent postal communal (15h) - **Mathilde DUPONT**, agent d'entretien polyvalent sur la commune (21h) - **Tamara MARINI**, secrétaire administrative (20h)

Thomas TUTIN, agent technique polyvalent (35h) - **Aude QUINCEY**, secrétaire de Mairie (35h) - **Nathalie GRILLIERES**, secrétaire administrative (20h) et agent postal communal (15h) - **Sandrine GARCIA**, animatrice bibliothèque (6h) - **Stéphane TUTIN**, agent technique polyvalent (35h) - **Mathieu BORIES**, agent technique polyvalent (20h)

Le personnel



Dispositif 2S2C (Sport-Santé-Culture-Civisme)

A la demande du Ministère de l'Éducation Nationale, le SIVOS a eu le plaisir de mettre en place un dispositif destiné aux élèves qui ne pouvaient pas être accueillis en classe durant 15 jours.

Chaque journée, au petit foyer de Montlaur, s'est déroulée de la façon suivante : le matin un temps d'activités ludiques et pédagogiques en guise de préparation à l'atelier de l'après-midi.

Chaque après-midi, un intervenant professionnel bénévole a rejoint les deux animateurs qualifiés pour animer un atelier à thème.

Les thèmes choisis ont été : l'art, l'importance de la biodiversité, le monde des poissons avec une activité « pêche », la photo et le cinéma, le monde animal, le civisme, le chant.

Un grand merci aux intervenants bénévoles : Association de pêche, Adèle Bougeant, Christian Brunet, Patrick Decamps, Janine Lacube et Alizée Niermans.



Deux **composteurs** sont mis à la disposition des habitants :
- derrière le foyer de Montlaur (à côté des colonnes à verre et à carton)
- au stade de Pradelles en Val (au bout des cyprès).

Vous trouverez tous les renseignements sur un panneau explicatif au dessus des composteurs.

Lotissement la Commanderie

Parcelles viabilisées à la vente allant de 495 m² à 904 m² au prix de 60€ le m²
Renseignements en mairie de Montlaur.



Urbanisme

Rappel : Toutes constructions en dur ou démontables, tous travaux extérieurs, sur toitures, façades, vérandas, ou autres, toute implantation de piscine ou agrandissement doivent faire l'objet d'un document d'urbanisme (permis de construire (PC) ou déclaration préalable de travaux (DP)).

Les Services de l'État demandent actuellement à la commune les documents d'urbanisme (PC ou DP) des années antérieures pour vérification.

Par nos déclarations, nous participons à l'impôt local, c'est un devoir citoyen.



Déchetterie de Servies-en-Val

Une nouvelle déchetterie devrait être construite sur le Territoire du Val-de-Dagne.
En attendant sa réalisation, l'ancienne reste ouverte.
Code d'entrée 2682.



La commune de Val-de-Dagne s'est portée candidate pour l'obtention du label **zéro phyto.**



Site internet



Une nouvelle façon de communiquer : création d'un site internet pour la nouvelle commune.

Accès site : www.commune-de-val-de-dagne.fr

Vous pourrez y découvrir différents onglets : Bienvenue, agenda, vie municipale, vie pratique, scolaires, droits et démarches, vie économique, associations, tourisme.

La Municipalité souhaite mettre en place un système de communication par mails. Pour que vous puissiez bénéficier de ce service, vous devez transmettre vos coordonnées aux mairies en remplissant les informations via le site, en bas à droite

Lettre d'informations et alertes je m'inscris

C'est une belle harmonie quand le faire et le dire vont ensemble - Montaigne

Commune de VAL-DE-DAGNE - 1 Place de la Mairie - Montlaur - 11220 VAL-DE-DAGNE

04 68 24 08 09 - 04 68 24 04 99

mairievaldedagne11@orange.fr - pradellesenval@wanadoo.fr